



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION DU
DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « GOLF » »**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de golf</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>- un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en golf</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de golf, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques

<p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de golf en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en golf adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>- une soutenance orale.</p>	<p>spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	--------------------------------	--

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de golf</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de golf en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs
---	---	--	---

<p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en golf</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>- Participe aux actions de tutorat dans la structure de golf en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tutoré</p> <p>- Facilite les démarches participatives au sein de la structure de golf afin de favoriser l'intégration de tous</p> <p>- Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration</p> <p>- Représente la structure de golf</p> <p>- Conçoit une démarche de communication</p> <p>- Participe aux actions des réseaux partenaires</p> <p>- Contrôle le budget des actions programmées</p> <p>- Gère les partenariats financiers</p> <p>- Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics</p> <p>- Rend compte de l'utilisation des moyens financiers</p> <p>- Anticipe les besoins en termes logistique</p> <p>- Organise la maintenance technique</p> <p>- Veille au respect des procédures de travail</p> <p>- Adapte le programme d'action en cas de nécessité</p> <p>- Effectue le bilan des actions réalisées</p>
<p>UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN GOLF</p>			
<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de</p>		<p>La modalité certificative permet d'évaluer de façon</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en golf adaptée

<p>perfectionnement sportif en golf</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure de golf adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptés au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des joueurs compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en golf en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en golf en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des joueurs compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des joueurs compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en golf en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en golf à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en golf en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>distincte les UC 3 et 4.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de plusieurs modalités:</p> <p>1) Première modalité :</p> <p>a) production d'un document numérique intégrant une ou plusieurs vidéos, présentant la démarche de perfectionnement technique que le candidat a mis en œuvre faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p> <p>b) mise en situation professionnelle lors de la mise en œuvre d'une séance d'entraînement en perfectionnement sportif.</p> <p>2) Deuxième modalité :</p> <p>a) production d'un document analysant une expérience de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'une action de formation assortie de son évaluation.</p> <p>b) entretien se composant d'une présentation orale suivie d'un échange.</p>	<p>aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduit un enseignement collectif en golf adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en golf notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en golf adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en golf en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en golf en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en golf - Élabore des scénarios pédagogiques en golf adaptés aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en golf en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en golf en prenant
--	--	---	--

<p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en golf à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en golf à partir des singularités des stagiaires</p>			<p>en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en golf - Évalue des actions de formation en golf notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
---	--	--	--

UC 4 : ENCADRER LE GOLF EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du golf en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement du golf en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité golf en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en golf</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en golf</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en golf en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en golf tout en impliquant</p>	<p>La modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 3 et 4.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>a) production d'un document numérique intégrant une ou plusieurs vidéos, présentant la démarche de perfectionnement technique que le candidat a mis en œuvre faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p> <p>b) mise en situation professionnelle lors de la mise en œuvre d'une séance d'entraînement en</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en golf - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en golf en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du golf pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en golf en prenant en compte les singularités du pratiquant
--	--	---	---

	les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers	perfectionnement sportif.	<ul style="list-style-type: none">- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du golf- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du golf et au milieu dans lequel il se pratique- Assure la sécurité passive des équipements de golf- Prévient les comportements à risque en golf- Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	---	---------------------------	---